

PLAN VERRE L'INNOVATION DE ÉEQ
Cinq centres de tri testeront de nouveaux équipements de pointe
pour le traitement du verre

Montréal, le 14 novembre 2016 – Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a le plaisir de dévoiler l'identité des cinq centres de tri qui testeront, dans le cadre de projets pilotes d'expérimentation, des équipements de pointe pour le nettoyage et le tri du verre issu de la collecte sélective. Ces centres de tri participeront, par l'entremise du plan *Verre l'innovation* de ÉEQ, à trouver une solution concrète pour 100 % du verre issu de la collecte sélective. Totalisant un investissement de 5,5 millions de dollars, l'installation de ces équipements fera l'objet d'une inauguration officielle dans chacun des centres de tri à l'hiver 2017.

Cette nouvelle étape du Plan témoigne de l'engagement des entreprises à faire de la collecte sélective un moteur d'économie verte. Avec des équipements plus performants en centres de tri, il devient en effet plus facile de produire un verre de qualité répondant aux besoins des conditionneurs et recycleurs qui le réintègreront dans la fabrication de nouveaux produits, dont des écomatériaux novateurs.

Des 18 centres de tri ayant posé leur candidature pour cette première phase du plan *Verre l'innovation*, 5 ont été retenus; ceux-ci offrent une bonne représentativité à l'échelle provinciale en raison de leurs capacités variées et de leur localisation. Les centres de tri sélectionnés sont :

- EBI Environnement Inc. à St-Paul-de-Joliette (Lanaudière)
- Tricentris - tri, transformation, sensibilisation à Terrebonne (Lanaudière)
- La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie à Grande-Rivière (Gaspésie)
- Récupération Frontenac à Thetford Mines (Chaudière-Appalaches)
- Centre de tri de Québec, opéré par la Société VIA (Capitale-Nationale)

À eux seuls, ces cinq centres de tri traitent environ 25 % de tous les contenants de verre que les Québécois placent dans leur bac de récupération.

Afin de bien mesurer le succès du plan *Verre l'innovation*, EEQ travaillera également à la mise en place d'un comité de suivi en collaboration avec la société d'État RECYC-QUÉBEC. Facteur clef de la réussite de ce plan, le comité aura comme mandat de sélectionner et de suivre différents indicateurs de performance qui seront choisis judicieusement pour assurer une cohérence entre les principaux objectifs poursuivis par les projets pilotes d'expérimentation.

Une technologie novatrice et ultraperformante

L'équipement de pointe développé par Krysteline Technologies est distribué en Amérique du Nord par l'équipementier québécois Machinex. La technologie d'implosion est jumelée à une combinaison d'aimants, de systèmes d'aspiration et de tamisage permettant d'enlever métaux, fibres et plastiques afin de produire du verre de grande qualité, aux arêtes arrondies et non tranchantes.

À propos du plan *Verre l'innovation*

Annoncé en janvier 2016, le plan *Verre l'innovation* de ÉEQ vise à trouver une solution concrète pour 100 % du verre issu de la collecte sélective au Québec. Le plan prévoit notamment la modernisation de centres de tri du Québec par des projets pilotes afin de leur permettre de produire un verre de meilleure qualité, ainsi qu'une mesure de soutien aux entreprises souhaitant développer de nouveaux écomatériaux (et de nouveaux débouchés) avec le verre de la collecte sélective. De plus amples informations sur le plan *Verre l'innovation* peuvent être trouvées dans la [salle de presse de ÉEQ](#).

À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme qui élabore le Tarif et perçoit la contribution des entreprises, laquelle est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. Pour ce faire, ÉEQ collabore tant avec les entreprises, pour réduire les quantités à la source et privilégier l'utilisation de matières recyclables, qu'avec les municipalités et les autres intervenants, pour accroître le recyclage et la valeur économique des matières récupérées.

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, ÉEQ est un organisme privé sans but lucratif, agréé par RECYC-QUÉBEC depuis 2005 pour représenter ces entreprises, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

-30-

Information :

Camille Lemay
Conseillère en communication
Éco Entreprises Québec
514 987-1491, poste 261
clemay@ecoentreprises.qc.ca